

agricoles. Il est possible que l'on attire des gens assez peu instruits—pas toujours ceux dont leur pays natal a le plus besoin. Nous pourrions ainsi peut-être réparer un peu le dommage causé à des pays qui ont besoin du personnel professionnel et spécialisé que nous accueillons si volontiers au Canada.

Comme nous sommes un pays jeune et en voie d'expansion, nous devrions, à mon avis, adopter une politique libérale en matière d'immigration, mais j'espère que la sagesse du conseil et des comités consultatifs en feront une politique juste et qui prendra en considération les besoins du reste du monde ainsi que nos propres besoins immédiats.

L'hon. M. Bell: Monsieur le président, cette résolution pourrait n'être que du truquage, une simple façade, ou bien représenter un pas vers la participation constructive et intelligente de la collectivité au travail important du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au niveau national, régional et local. La déclaration brève et plutôt vague faite par le ministre cet après-midi ne nous a certainement pas indiqué laquelle de ces deux formules résultera de la résolution dont nous sommes saisis. Ainsi, il me semble que nous devons attendre le projet de loi lui-même et une explication plus détaillée de son objectif avant d'en venir à une conclusion définitive.

Je me contenterai de deux remarques pour le moment. Voici la première: plus la communauté prendra part aux initiatives gouvernementales à ce palier mieux ce sera pour le gouvernement et pour notre politique générale concernant la main-d'œuvre. Nous vivons à l'époque de l'état omniprésent—phénomène, je le crains, inévitable. Il est donc plus important que jamais de former, aux paliers locaux et régionaux, de véritables comités groupant des personnes dévouées prêtes à consacrer leur temps et leur énergie à l'élaboration d'une politique. Ceci est important, même au niveau du personnel.

L'une des conséquences de la création des nouveaux centres canadiens de la main-d'œuvre a été le mécontentement profond du personnel de certaines de ces administrations. J'espère que le ministre agira bientôt en vue de supprimer la discrimination résultant de l'action de son ministère et de celle de la commission de la fonction publique. Je tiens à le lui déclarer cet après-midi, au moment où nous reprenons cette session du Parlement: si l'on ne prend pas des mesures décisives pour supprimer la discrimination exercée contre les fonctionnaires dans divers bureaux des centres de la main-d'œuvre situés d'un bout à l'autre du pays, il connaîtra

des moments difficiles avant la fin de la session.

Je voudrais relever surtout ce que le ministre a dit à propos de la participation des comités locaux à l'adaptation des immigrants au Canada; le ministre reconnaîtra, je pense, que nous n'avons pas fait tout ce que nous aurions dû faire à ce sujet et qu'il n'y a pas eu non plus de coordination suffisante aux niveaux provincial et municipal. J'espère qu'à l'avenir les politiques d'établissement seront mieux coordonnées que dans le passé. Pour ma part, j'espère que ces comités locaux qui doivent s'occuper, selon les paroles mêmes du ministre, de l'adaptation des immigrants au Canada, donneront des résultats positifs.

Deuxièmement, je crains que par suite de cette proposition prévoyant l'établissement d'un Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration, la politique d'immigration soit subordonnée à la politique de main-d'œuvre. Le ministre s'en souviendra et c'est précisément la crainte que j'exprimais durant l'examen à la Chambre du bill de réorganisation lors de l'établissement du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration—crainte que la politique d'immigration puisse dépendre exclusivement de circonstances économiques au Canada ou des caprices de l'économie durant une période donnée.

Le comité et la Chambre m'ont souvent entendu dire que l'immigration stimule l'économie; qu'elle agit comme un véritable stimulant en période de récession économique tout comme en période d'expansion économique. Je rejette complètement toute politique de la porte tantôt ouverte tantôt fermée ou toute tentative de relier les objectifs à long terme d'immigration aux changements immédiats de notre climat économique. L'avertissement que je donne cet après-midi au ministre alors qu'il présente son avis de résolution est net et catégorique. J'espère qu'il nous donnera l'assurance—et que le Conseil s'en rappellera—que la politique d'immigration ne sera pas simplement subordonnée à celle de la main-d'œuvre et qu'on n'admettra pas des immigrants seulement si des emplois précis les attendent, ce que la Chambre ne saurait accepter.

Je ne partage pas l'avis exprimé tout à l'heure par le député de Chapleau. C'est une façon peu clairvoyante de voir les choses qui empêchera notre pays de croître aussi rapidement qu'il le devrait. Il faut se fixer des buts dans le domaine de l'immigration et s'efforcer de les atteindre avec la conviction que d'accueillir le maximum d'immigrants fournira des emplois à plus de Canadiens en créant un stimulant non négligeable.